

CSAD du 17 septembre 2024.

Nouveaux venus dans ce CSAD:
Mr Vaas, adjoint DASEN 1^{er} degré.
Mme Ansart, DASEN adjointe 2nd degré.

Déclarations Liminaires : FO . SNUIPP02. SE UNSA . SNALC. Sgen CFDT Picardie.

Réponses de la DASEN :

1^{er} degré : effectifs, évaluations, compétences psycho sociales, charge des directeurs : des situations vont être étudiées ce matin. Des postes sont vacants en cette rentrée. Des PES refusent de se déplacer car trop loin mais on ne l'apprend que le 28 août. Contraintes des PES avec la formation INSPE. Donc ce sont de situations courantes lors de chaque début d'année scolaire.

2nd degré : Pacte : les infos que nous avons montrent qu'il n'y a pas l'impression d'une dégradation comme l'annoncent les OS. Certes il y a contraintes liées à la mise en place des EDT. Peu de postes vacants les pbs se posent en lycée pro pour des disciplines rares. Les services de la DSDEN ont bien oeuvré.

Pas de disparition d'heures sup ; elles sont juste moins nombreuses et sont substituées par le PACTE. Transition commencées l'année dernière mais ça continue.

Postes vacants de psy, d'infirmiers, d'assistants sociaux ...des recrutements sont en cours...mais il est peu probable qu'on parvienne à combler les manques. (surtout psy 1^{er} degré en Thiérache).

Personne ne se satisfait des postes vacants, on continue les recrutements. Nous en subissons tous les conséquences.

Les PAS : on en est aux débuts, voici pourquoi tout n'est pas opérationnel. On attend la part qui revient à l'ARS. Mais notre cahier des charges est respecté jusqu'à présent. La DASEN n'accepte pas qu'on doute de la mise en place de ce nouveau dispositif qui, à moyen et long termes ne pourra qu'être bénéfique.

L'objectif est de ne solliciter la MDPH que pour les cas qui le méritent.

Quant aux AESH, le 28 août nous recevons presque 400 notifications et il faut recruter pour début septembre.

Néanmoins il existe des AESH dans chaque collège.

Ne souhaite pas parler à la place des Conseils Départementaux mais elle assure qu'ils font le max pour conserver les aides sociales.

Les services partagés des enseignants du 2nd degré s'expliquent par la taille des collèges.

Ils sont trop petits pour pouvoir proposer des services complets aux enseignants.

Procès verbaux des CSAD précédents pour avis.

Rentrée scolaire dans le 1^{er} degré.

Il reste postes vacants. 3,5 % des remplaçants sont en poste en attendant le recrutement de contractuel. On en est à 8 cette année (20 l'année dernière).

PES : recours à la liste complémentaire.

Secteurs moins demandés : 83 % des recours ont vu une solution favorable.

Sud du département impacté : notamment des T1. Il faut donner le message que les débuts de carrière se font souvent dans le sud du département. 2 TR ont été nommés dans la circo de Château pour y pallier.

Propositions ouvertures des OS : / Quentin Barré à Saint Quentin / Belleu/ Grugies départs en retraite donc on attend qu'il n'y ait pas fermeture. Ulis école Moy de l'Aisne. St Erme. Liesse Notre Dame. Ecole de La Capelle (fermeture du collège privé et association migrants).

Décision de la DASEN :

Non fermeture sur Grugies et ouverture à La Capelle.

Situation de St Erme à surveiller.

Rentrée scolaire dans le 2nd degré.

350 élèves de moins d'après les premières enquêtes.

Grands nombres de mouvements de population donc on a des difficultés pour fixer les structures.

Ajustement effectué au collège de Crécy sur Serre : création d'une 6ème.

Tous les collèges ont mis en place la Réforme. E/C moyen correct.

Pas de marges pour des ajustements 2nd degré.

Parts du 2nd degré sont à nombre constant.

Questions diverses :

Concernant le PACTE 2nd degré, DHG, CSR,, la DASEN demandera au Recteur ce qu'elle a le droit de nous dire.

1^{er} degré : IEN attribue et ce sera lors des conseils des maîtres que le directeur les répartira .

451 directeurs vont recevoir un mail leur indiquant l'octroi de 3 mois d'avancement.

APC déduites pour évaluations académiques et nationales.

Créneau piscine donné aux écoles privées et non pas écoles publiques.

Pertinence des évaluations académiques ? Elles restent au libre choix des équipes.

Coordonateurs PAS et frais de dép ? Pas de réponse

Pas de service civique en moins cette année : 197 pour l'Aisne

Pourquoi PES sur postes dédoublés alors que des titulaires en voulaient : c'est ponctuel et c'est une organisation interne et une demande du terrain.

Pour la DASEN il est normal que certains ien demandent le calendrier des 108h ce n'est pas en contradiction avec autonomie : le flicage non mais l'accompagnement des équipes oui.

Ne pas hésiter à solliciter IEN pour régler les problématiques liées à ce que peuvent faire les collectivités dans le cadre de la loi Rilhac.

Sur Laonnois et Château, problèmes d'octroi des jours de décharges pour certaines petites écoles. C'est en cours de résolution.

Circulaire PAS va être publiée ce jeudi.

Rappel au droit à la déconnexion.